

---

SEANCE DU 8 JUIN 2011

---

DÉCISION N° 2011 / 45 / SDL / 3

---

PROJET DE STOCKAGE SOUTERRAIN DE GAZ NATUREL  
SALINS DES LANDES

---

**La Commission nationale du débat public,**

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants et son article R.121-7,
- vu la lettre de saisine en date du 20 avril 2011, reçue le 20 avril 2011, du Président directeur général d'EDF et le dossier joint relatif au projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes,
- vu sa décision n° 2011/35/SDL/1 du 4 mai 2011 décidant l'organisation d'un débat public et sa décision n° 2011/36/SDL/2 du 4 mai 2011 nommant Monsieur Claude BERNET président de la commission particulière,
  
- sur proposition de M. Claude BERNET
- après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article unique :**

De nommer membres de la commission particulière du débat public sur le projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes :

- Mme Marie-Bénédicte AGUILA- BALDIT,
- Mme Sylvie CLARIMONT,
- M. Jean CRESPON,
- Mme Claire de LOYNES

Le Président

  
Philippe DESLANDES